

Bulletin d'inscription

« Journées Transmission »

A retourner avant le 25 septembre 2023

à l'adresse mail suivante :

rallyetransmission87.blf@limousin.msa.fr

ou à l'adresse postale suivante :

SERVICE RELATION DE SERVICE

**Mutualité Sociale Agricole du Limousin Site Haute-Vienne
Impasse Sainte Claire – 87041 LIMOGES cedex**

NOM- Prénom

Adresse.....

Téléphone : Mail :

JE SOUHAITE M'INSCRIRE A LA JOURNEE TRANSMISSION QUI SE DEROULERA

(cocher votre choix)

MARDI 10 Octobre 2023

à l'antenne de la Chambre d'Agriculture de **ST YRIEIX** [Espace « La Seynie »]

JEUDI 12 Octobre 2023

à la France Services des Portes de Vassivière, 8 rue de la Collégiale 87120 EYMOUTIERS

MARDI 17 Octobre 2023

à l'antenne de la Chambre d'Agriculture de **ST LAURENT-SUR-GORRE** [1 Pl. Léon Litaud]

JEUDI 19 Octobre 2023

à l'antenne de la Chambre d'Agriculture de **MAGNAC-LAVAL** [20 rue Camille Grellier]

JE SUIS DISPONIBLE POUR VENIR

le matin l'après-midi pas de préférence



JE SOUHAITE AVOIR LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS SUIVANTS POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ET DES CONSEILS AUPRES DES ORGANISMES PRESENTS (COCHER VOTRE OU VOS CHOIX)

MSA

- Cessation d'activité
- Estimation de la retraite
- Couverture sociale

Installation-Transmission
(Chambre Agriculture)

- Aides financières à la transmission [AITA]
- Recherche de repreneur, audit d'exploitation à transmettre
- Dispositif d'accompagnement à l'installation pour les exploitants avec repreneurs identifiés

SFE
(Chambre Agriculture)

Formalités de cessation à effectuer auprès du Guichet Unique Electronique. Démarches obligatoires

Juriste
(Chambre Agriculture)

- Conseils juridiques
- Prévenir ses propriétaires, les droits...
- Modifications des Sociétés et des statuts

Chambre des Notaires

- Droit de succession – Droits de la famille, du conjoint.
- Donations – Ventes - Baux

L'Ordre des Experts Comptables

La cessation d'activité et la fiscalité

Economie et gestion
(Chambre Agriculture)

Les Experts Fonciers Agricoles

- Evaluation de l'exploitation

SAFER

- Evaluation de l'exploitation
- Recherche / accompagnement de repreneurs
- Portage du foncier.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le PAIT [Point Accueil Installation Transmission] à la Chambre d'Agriculture au 05.87.50.42.33
ou la MSA au 05.44.00.04.04

